RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 15017
Numéro SIREN : 821 143 039
Nom ou dénomination : QUARTUS

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2019 sous le numéro de dépôt 61112

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 27-05-2019

N° DE DEPOT : 2019R061112

N° GESTION : 2016B15017

N° SIREN : 821143039

DENOMINATION : QUARTUS

ADRESSE : 1-3-5 rue Paul Cézanne 75008 Paris

DATE D'ACTE : 07-05-2019

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Changement de président

QUARTUS
Société par actions simplifiée au capital de 94.202.296 €
Siège social : 1-3-5 rue Paul Cézanne - 75008 Paris
821 143 039 R.C.S. Paris

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 7 MAI 2019

Début d'extrait

PREMIERE DECISION

Les Associées, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Franck DONDAINAS de ses fonctions de Président de la Société, décident, à l'unanimité :

- de prendre acte de la démission de Monsieur Franck DONDAINAS de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour,

- de nommer en remplacement, en qualité de nouveau Président de la Société, la société FINANCIERE DE LA RONZIERE, société par actions simplifiée au capital de 5.000.000 euros, dont le siège social est situé 91, avenue de la République – 63100 Clermont-Ferrand, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 802 526 798, représentée par son président, Monsieur Franck DONDAINAS, et ce pour une durée indéterminée.

Le Président de la Société dirige et administre la Société. A cet effet, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par les dispositions légales ou par les statuts à la collectivité des associés.

La société FINANCIERE DE LA RONZIERE a, d'ores et déjà, déclaré accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et indiqué que rien ne s'y oppose.

[...]

TROISIEME DECISION

Les Associées confèrent tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des présentes décisions en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au greffe du tribunal de commerce et où besoin sera.

Fin d'extrait

Extrait certifié conforme à l'original
Pour FINANCIERE DE LA RONZIERE
Monsieur Franck DONDAINAS